

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 25 novembre 1985

Vol. 13 No. 25

L'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes

Les boss du Kacho dans l'eau chaude !

Le conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) refuse de dévoiler publiquement le rapport financier du vérificateur.

En effet, le conseil d'administration de l'APARE a tenu à débattre la question à huis clos lors de leur réunion

régulière, jeudi dernier.

L'ex-président de l'APARE a justifié le silence de cette affaire pour ne pas nuire à la tenue d'une éventuelle enquête. Les membres du conseil d'administration de l'APARE se refusent à tout commentaires.

Réal Giguère élu président de l'APARE

C'est durant la réunion, jeudi dernier, du conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE), que les membres ont procédé à l'élection de l'exécutif de cet organisme.

C'est Réal Giguère qui a été élu président de l'APARE. Quant au poste de secrétaire, Sylvie David a été élue à l'unanimité. Mentionnons que ces deux personnes avaient été élues par intérim lors de la réunion de 7 novembre

dernier. Dorénavant, avec cette élection, il assumeront officiellement leurs postes respectifs.

De plus, Hélène Beaulieu a été ré-élue trésorière. Quant aux postes de directeurs, aucune nomination n'a été effectuée. Ces postes devraient être comblés prochainement.

voir APARE page 2



Réal Giguère, président de l'APARE.
(Photo de Marc Beiliveau)

Évaluation des professeurs:

L'an prochain peut-être ...

L'évaluation des professeurs de l'Université de Moncton telle que proposée par le comité tripartite ne sera pas effectuée durant le premier semestre.

Malgré la tenue de plusieurs rencontres entre les instances

impliquées depuis avril dernier, ce n'est qu'au deuxième semestre que cette évaluation sera soumise au corps professoral.

voir EVALUATION page 2

Résultat du référendum:

Non à 65,9%

Deux étudiants sur trois se sont opposés mardi dernier à l'augmentation de 45 dollars de la cotisation étudiante. Parmi les 1380 étudiants qui se sont prévalus de leur droit de vote, 447 personnes, soit 32,4 pour cent des étudiants étaient prêts à payer 45 dollars de plus tandis que 909 étudiants s'y ont opposés (65,9 pour cent). 1,7 pour cent des votes ont été annulés.

voir REFERENDUM page 3

Nouvelle hausse des frais de scolarité en 86?

Selon le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, les étudiant(e)s devront, en principe, faire face à une nouvelle hausse des frais de scolarité pour l'année académique 1986-87.

Le patron de la collectivité universitaire nous fera part de ses commentaires. Le jeudi 28 novembre, nous



APARE...

Répondant aux questions adressées à son endroit, Réal Giguère s'est dit conscient qu'il y a "du pain sur la planche" et qu'il lui faudra étudier les dossiers avec soin. "L'espérer compter sur la collaboration des membres du conseil d'administration afin de me secourir dans mes tâches", a-t-il déclaré.

Benoît Lantagne

Concernant une question posée par un intervenant au sujet des problèmes de drogue au Kacho, le nouveau président a déclaré "n'avoir pas d'idée précise sur ce point".

Ensuite, le conseil d'administration est passé au point concernant le rapport de gestion du vérificateur. C'est à ce moment que Gilles Verret, ex-président de l'APARE, a déposé une proposition sur la table afin que cette question soit traitée à huis clos.

Selon lui, étant donné les révélations contenues dans le rapport du vérificateur concernant certaines illégalités qui auraient été commises au Kacho, et vu l'éventualité d'une enquête, il serait risqué dans de telles circonstances, de dévoiler des noms publiquement. Cette proposition fut votée et adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Par ailleurs, concernant le règlement des cartes de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick pour avoir accès au Kacho, le conseil d'administration a manifesté son désaccord à propos de cette mesure. Toutefois, malgré le mécontentement exprimé par les membres du conseil d'administration, l'APARE doit appliquer ce règlement, étant donné les pouvoirs dévolus par le gérant des permis de boissons alcoolisées sur le campus. De plus, Bernard Lord, président de la F.E.U.M., a déclaré que la Fédération exige que le gouvernement défraye les trois dollars demandés pour obtenir la carte de la Régie.

Par la suite, concernant le poste de gérant adjoint à plein temps, le conseil d'administration a décidé d'éliminer ce poste. Ainsi, la personne qui l'occupe ne sera pas réembauchée, et il a été décidé que ladite personne assumerait ses tâches de gérant adjoint jusqu'au 31 décembre, date à laquelle elle sera relevée de ses fonctions.

Au sujet de cette proposition, des discussions animées se sont alors déroulées entre les membres du conseil d'administration. Réagissant aux intentions, le gérant du club, Jean-Claude LeBlanc, a déclaré qu'un tel poste est essentiel afin d'assurer une certaine stabilité au Kacho. "La personne occupant ce poste est en quelque sorte mon bras droit. Ce poste est nécessaire si nous voulons maintenir une certaine continuité au Kacho", a-t-il affirmé. Suite à la décision de la majorité de direction, Jean-Claude LeBlanc a laissé entendre à la table du c.a. de l'APARE qu'il démissionnerait si la possibilité de remettre sa démission.

Quant au projet de restructuration, l'APARE l'a adopté dans son principe, mais s'est toutefois donné la possibilité de négocier certains points incluant la restructuration telle que présentée par la FEUM.

De plus, le conseil d'administration a adopté une proposition visant à créer un comité de comptabilité afin d'exercer un contrôle plus efficace sur l'aspect financier du Kacho. Un comité de contrôle a également été formé afin de réviser la constitution actuelle de

l'APARE et de l'améliorer. Enfin, le conseil d'administration a formé un comité de permis de boissons alcoolisées

EVALUATION...

Selon les personnes travaillant sur le dossier de l'évaluation des professeurs du Centre universitaire de Moncton (C.U.M.), des résultats concrets seraient sur le point d'être obtenus.

Voilà les informations recueillies par le représentant du Front auprès des personnes impliquées dans ce dossier, soit l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM), la Fédération des étudiants de l'Université et l'administration de l'Université.

Benoît Lantagne

Aux dires du vice-recteur aux affaires humaines et aux affaires étudiantes, M. Malenfant, suite aux rencontres tenues durant les derniers mois, les trois instances impliquées dans ce dossier (ABPUM, le FEUM et l'administration) ont à cœur de faire progresser ce dossier.

"Nous allons poursuivre notre travail concernant ce dossier. Nous tenons absolument à faire avancer les choses et ce immédiatement", a déclaré M. Malenfant.

Les étudiant(e)s pourront, dès la deuxième semaine, a affirmé M. Malenfant, constater les résultats de cette évaluation.

"Nous allons soumettre une liste de critères bien établis à l'endroit des professeurs. Les étudiants verront une différence dans le contenu du syllabus préparé par les professeurs."

Affirmant vouloir orienter cette évaluation de façon formative, plutôt qu'evaluative, M. Malenfant estime que cet exercice d'évaluation servira avant tout de véhicule afin d'améliorer davantage la qualité des cours offerts à l'Université.

"Il est important de percevoir cette évaluation non pas comme une façon de critiquer, négativement le travail des professeurs. Ce système vise avant tout à établir une politique afin d'améliorer l'ensemble de l'enseignement au C.U.M."

Mentionnant que la qualité de l'enseignement ne repose pas uniquement sur le travail des professeurs, M. Malenfant a tenu à préciser que l'administration de l'Université ainsi que les employés de soutien jouent également un rôle important à ce niveau. Selon le président de l'ABPUM, Léonard Goguen, il est normal que cette évaluation soit effectuée avant tout par les instances administratives de l'Université.

M. Goguen est d'avis qu'il n'est donné que cette évaluation vise qu'à des professeurs, mais bien le contenu du cours. "Cela est très important pour le professeur", a-t-il affirmé.

Cette formule d'évaluation, a ajouté M. Goguen, aura un impact plus positif sur l'ensemble du corps professoral. D'après le président de l'ABPUM, il serait aussi souhaitable de préparer un plan d'évaluation qui pourrait servir à l'administration de l'Université, afin d'évaluer efficacement la qualité de l'enseignement, a souligné M. Goguen, il faudrait évaluer l'enseignement des cours. De plus, il faut également évaluer la perception qu'ont les étudiants des cours offerts ainsi que la perception de la gamme de services qu'ils reçoivent sur le campus.

"Selon les statistiques des dernières

pour étudier la possibilité que l'APARE obtienne son propre permis.

Finalement, concernant le poste de années, nous constatons qu'il s'est produit une augmentation du nombre d'étudiants et du nombre d'administrateurs. L'Université, toutefois, on ne remarque aucune augmentation du nombre de professeurs occupant des postes à temps plein."

Ce type d'évaluation, a déclaré M. Goguen, représente avant tout un outil de perfectionnement qui va amener certains professeurs à modifier leur enseignement, s'ils le jugent nécessaire.

De son côté, le représentant des étudiant(e)s, Bernard Lord, a affirmé que c'est avant tout la performance pédagogique des professeurs qu'on veut améliorer avec cette formule d'évaluation.

Selon Bernard Lord, le but de cette évaluation n'est pas de nuire aux professeurs, mais bien de mettre en place des mécanismes leur permettant

La maternelle au bois dormant a dormi depuis 10 ans. Dormira-t-elle encore longtemps?

C'est ce qui a fait l'objet d'une rencontre avec monsieur Frank McKenna, chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, le mercredi 20 novembre dernier au salon étudiant de la Faculté d'éducation du Centre universitaire de Moncton. Cette rencontre a été organisée par le comité des étudiants de l'Université de Moncton pour les maternelles à la suite d'un rapport sur ce sujet effectué par le Parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Carole Doucet

Madame Bernadette Didier, représentante des étudiants en éducation pré-scolaire, a débuté la rencontre en donnant son appréciation globale du rapport. Selon elle, les maternelles publiques doivent être implantées dans les plus brefs délais. "Chaque enfant devrait avoir la chance de fréquenter la maternelle et non seulement ceux des familles riches comme c'est très souvent le cas dans les maternelles privées", a-t-elle expliqué.

De plus, madame Didier a semblé croire que les maternelles devraient être un service qui relève du ministère de l'éducation pour assurer un personnel qualifié, c'est-à-dire avec une formation en éducation pré-scolaire.

De son côté, madame Lorida Arsenau, une participante à la rencontre, a beaucoup insisté sur le fait que les dossiers des maternelles traînent depuis longtemps. Pour ce qui en est du rapport de la commission d'étude, madame Arsenau s'est demandée pourquoi les éducateurs de maternelles n'ont pas fait partie du comité d'étude.

Le président de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (A.E.F.N.B.), Monsieur Olivier Doiron, a pris la parole pour laisser savoir que l'éducation pré-scolaire doit redevenir une chose prioritaire au Nouveau-Brunswick. "Ce sont les jeunes qui en souffrent", a-t-il affirmé.

Suite à ces présentations, le chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, monsieur Frank McKenna, a été invité à présenter ses commentaires sur ces différentes présentations ainsi qu'à

Le Front

gérant du Kacho, le conseil d'administration a accepté d'entier le contrat du gérant pour le prochain semestre.

d'améliorer leurs méthodes pédagogiques.

"Pour nous, en tant que représentant des étudiants, il est essentiel que cette évaluation formative s'adresse à tous les professeurs de l'Université, qu'elle soit uniforme" a déclaré le représentant des étudiants.

De plus, Bernard Lord a expliqué qu'une décision n'a pas été prise concernant les personnes qui ont le droit de regard sur les résultats de l'évaluation des professeurs.

Selon le représentant des étudiants, il serait préférable de former un comité chargé d'analyser les résultats de l'évaluation. "Nous estimons que le professeur ne doit pas être le seul à avoir accès aux résultats de cette évaluation".

En terminant, Bernard Lord se dit convaincu que cette évaluation formative aura des effets positifs pour l'Université de Moncton.



Frank McKenna, nouveau chef du parti libéral du Nouveau-Brunswick.

répondre aux questions posées par les intervenants.

Selon lui, il est impossible présentement de prendre une décision face au financement des maternelles, et ce à cause de sa position actuelle, c'est-à-dire chef de l'opposition. Monsieur McKenna a précisé que lors des prochaines élections provinciales, le dossier des maternelles fera partie de ses promesses électorales si l'argent nécessaire est disponible. Dans ce cas, a-t-il poursuivi, les maternelles publiques seront insérées dans la province. "Je tiens à garder mes promesses", a-t-il affirmé.

D'après monsieur Raymond Frenette, représentant de la Fédération des enseignants de la Moncton-Est, qui était aussi présent à cette rencontre, le projet des maternelles n'a besoin que de la volonté du gouvernement et du parti politique pour être mis sur pied.

L'éclairage et les trottoirs

Un dossier qui marche!

Le F.E.U.M. a créé une commission d'étude sur la situation des trottoirs et de l'éclairage sur le campus et les principales voies d'accès entre le campus et le centre-ville. Le mandat de cette commission est d'explorer les lacunes du réseau piéton et de formuler des recommandations afin d'améliorer la situation.

L'évaluation des professeurs, les prêts-bourses, les frais de scolarité

Dans le cadre des nouveaux moyens d'information acceptés par le conseil d'administration de la F.E.U.M., des sessions d'information et de discussion sur les prêts-bourses, les frais de scolarité, et l'évaluation des professeurs sont prévues pour le début décembre. En effet, tous les étudiants sont invités à venir discuter de l'évaluation des professeurs, des prêts-bourses et des frais de scolarité, afin de faire progresser ces dossiers.

Voici l'horaire:

- évaluation des professeurs le 2 décembre à partir de 19h
- prêts-bourses le 3 décembre à partir de 19h
- frais de scolarité le 4 décembre à partir de 19h

Les trois sessions auront lieu au 106 des Arts. Venez vous informer et venez nous informer!

Le comité de financement du Centre social étudiant se réunira le 5 décembre

Tous les étudiants et étudiantes intéressé(e)s à siéger sur ce comité sont les bienvenus. Le mandat de ce comité est d'explorer les moyens de financement pour un centre social étudiant.

La réunion aura lieu le 5 décembre à partir de 19h00 au local 106 de la faculté des Arts. Venez participer.

Résultats du référendum

N.D.L.R. La direction du journal s'excuse pour le peu d'information divulgué à ce sujet. Le manque de responsabilité d'un de nos journalistes nous a forcé à produire ce court article à la dernière minute.

Une autre fois, l'histoire du centre social aura mobilisé une bonne partie de l'électorat étudiant. Environ 42% de la population étudiante ont utilisé leur droit de vote à ce référendum.

Cette fois-ci les membres de la FEUM n'ont pas accepté de payer 45 dollars de plus pour leur cotisation. Celle-ci aurait passé de 50 à 95 dollars en 86. La volonté des étudiants a été clairement démontrée

lors de ce référendum.

L'ensemble des facultés et écoles de l'Université de Moncton ont rejeté la question avec la même ferveur et aucunes n'ont été en faveur de la proposition.

La faculté des sciences sociales, l'école des sciences infirmières et sciences domestiques, la faculté des arts, la faculté des sciences et l'école de génie ont été les facultés et écoles où l'écart entre le oui et le non était le moins considérable. L'école de droit, la faculté des études supérieures, la faculté des sciences de l'éducation et la faculté d'administration ont obtenu des écarts plus importants entre les deux tendances.

Jean-Yves Depeyre

facultés et écoles	nombre d'étudiants	nombre de votes	OUI	NON	bulletins rejetés
Droit Études Supérieures	93	64	13	50	1
Sciences Sociales	462	161	64	91	6
Sciences Infirmières Sciences Domestiques	250	122	50	71	1
Education	686	283	62	214	7
Sciences et	686	290	104	182	4
Arts	612	194	68	123	3
Administration	540	265	86	178	2

Au sujet de la tristesse des arbres

Le Sénat académique, réuni en session régulière le 8 novembre, a majoritairement rejeté la possibilité de ramener les dates d'abandon des cours au 15 novembre ainsi qu'au 15 mars. De plus, le Sénat académique a également rejeté l'éventualité d'étendre la session d'étude automnale à cinq (5) jours ouvrables. Toutefois, l'instance décisionnelle du domaine académique à l'Université de Moncton a endossé les démarches étudiantes afin de créer un groupe de réflexion sur l'éducation post-secondaire.

En plus de ces points saillants le Sénat académique s'est prononcé favorablement au sujet du programme de maîtrise en service social. Un nouveau calendrier universitaire, qui entrera en vigueur l'an

prochain, a également été adopté.

La sempiternelle demande de l'École de génie, à savoir un éventuel statut d'école détachée, a été débattue. Le Sénat académique devrait, théoriquement, disposer de cette demande à la prochaine réunion de l'institution vénérable.

Outre les habituels silences des sénateurs(trices) imitant Marcel Marceau, rien de véritablement spectaculaire n'est venu troubler la douce quiétude du Salon Bleu en ce novembre 1985.

Bruno Hamel
Représentant de la F.E.U.M.
au Sénat académique

Spaghetti house



Chaque
lundi soir
soirée spaghetti
tout ce que
vous pouvez
manger...

726 Mountain rd Moncton N.B. tél: 855-5000
restaurant licencié, bar salon

éditorial

L'APARE

Un bon "side line" pour certains leaders étudiants?

Certains membres du conseil d'administration de l'Agence des promotions récréatives étudiantes (APARE) camouflent certains faits à leurs actionnaires. Lors de la réunion de l'APARE, tenue jeudi dernier, c'est à la demande expresse de l'ex-président du même organisme, M. Gilles Verret, que le conseil d'administration de l'APARE a décidé de traiter, à huis clos, du rapport de comptabilité du Kacho. Notons que ce point avait été proposé par une journaliste de la presse étudiante.

Pourtant, à maintes reprises, des membres du conseil d'administration de l'APARE ont déjà affirmé que les états financiers du Kacho étaient corrects. Un modèle de transparence! On a même prétendu qu'il y avait eu beaucoup d'amélioration en ce qui a trait au contrôle financier du club étudiant depuis plusieurs mois. Pourtant, dès lors, refuse-t-on catégoriquement de dévoiler publiquement certains éléments du dernier rapport du vérificateur?

Selon des sources sûres, ce rapport contiendrait des informations démontrant que l'argent des étudiants aurait été utilisé à des fins "discutables". Il semblerait, entre autres, que plus de 15 000 \$ se seraient "volatilisés", d'après des sources bien informées.

Bien que les membres du conseil d'administration de l'APARE soutiennent qu'ils sont mandatés par les membres des conseils étudiants des facultés ou écoles pour "observer" le fonctionnement du Kacho, il semble bien qu'ils aient omis de jeter un coup d'oeil à quelque peu attentif aux états financiers ou qu'ils auraient plus ou moins bien "observé" certaines situations.

On a, semble-t-il, préféré débattre le dossier à huis clos pour éviter de nuire à une éventuelle enquête et surtout pour ne pas compromettre certaines personnes. Ce genre de raisons est inacceptable! En fait, qui veut-on couvrir?

Rappelons qu'une rumeur circulaît depuis au moins quatre mois déjà... Pourtant, jusqu'à jeudi dernier, la majorité des membres du conseil d'administration de l'APARE semblaient tout ignorer du dossier...

Que dire, enfin, de l'attitude du conseil d'administration? N'avait-il pas, à son tour, l'obligation d'informer les membres actionnaires de l'APARE, c'est-à-dire les étudiants et étudiantes?

Pourquoi l'ex-président de l'APARE n'a-t-il pas assumé sa principale responsabilité en omettant d'informer les membres du conseil sur certains aspects de la "situation"? Comment se fait-il que le nouveau président de la compagnie n'ait pas été mis au courant du dossier?

Et l'ex-président de l'APARE n'avait-il pas l'obligation à titre fiduciaire

d'informer le conseil d'administration de la situation financière de l'organisme pendant son mandat?

Fait cocasse, on a vu, à maintes reprises, les responsables de l'APARE critiquer les pratiques de la FEUE et dénoncer l'absence d'information concernant cet organisme. Que dire de la volonté de transparence de l'APARE? Facile de critiquer les autres...

En demeurant silencieux, les membres du conseil d'administration de l'APARE croient-ils améliorer l'image de marque de la compagnie? On peut en douter.

La gestion un peu "spéciale" du conseil d'administration de l'APARE est contestable, à plusieurs égards. On peut davantage apprécier la pertinence du plan de restructuration proposé par la FEUM.

Au nom des intérêts de la communauté étudiante, il faut que la lumière soit faite sur l'utilisation "mystérieuse" des fonds du club le Kacho!

Lise Michaud
Jean-Yves Depyre

opinion du lecteur

Un coeur déchiré, piétiné, rafistolé crie au secours

De l'amour, on retrouve deux grandes facettes: une rose et une pomme de terre pourrie. Sans vouloir être négatif ou pessimiste, j'aimerais ici parler non pas de l'amour en général, mais plutôt de ce côté sombre que plusieurs d'entre nous tentent d'éviter.

Comme vous l'avez probablement déjà expérimenté, on se rappelle de ce premier baiser, la première pleine lune avec son petit bonheur dans le coeur. On comprend et on connaît de plus en plus l'autre et de moins en moins soi-même. Pour un certain temps, on flotte dans le nuage de l'amour et les plaisirs vont

apparaître comme les plus belles fleurs du monde. On danse avec le sourire, même quand on n'aime pas le rythme de la musique. Bref, on a la tête complètement lessivée.

D'un coup, on reçoit un choc de matras sur la tête et rien ne va plus. Il y a un problème et la solution c'est la rupture de la relation. A ce moment-là, plus rien n'existe, on se détruit les cellules ou on se noie dans l'alcool et le monde devient écoeure.

Tous ces mauxais sont liés à une chose, le "vide de l'amour qui n'est plus". Je m'attache et vous mets en garde

contre ce vide, car il ronge et détruit votre intérieur.

Je terminerai ma réflexion en vous disant que si ce que j'ai connu auparavant c'est l'amour, alors j'ai préféré commencer à me ronger les doigts de pieds. Cette version de l'amour n'est peut-être pas des plus belles mais c'est la mienne.

D^e VS D^e

N.B. - Tous ceux et celles qui aimeraient porter un témoignage ou commentaire à ce propos sont invités à le faire.

Lettre ouverte

Soyez assuré que nous comptons sur votre aide, comme président, pour nous assister dans les démarches visant à améliorer, de façon marquée, la qualité des services que nous offrons, tant à nos auditeurs et auditrices qu'à nos participants et participantes.

Nous vous prions, Monsieur le président, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président
Yvon Lacoste
Le vice-président
Nicholas Hade

Une minute s.v.p.

Vous êtes en bonne santé?

C'EST BIEN.

Vous espérez rester ainsi?

C'EST NATUREL.

Vous pouvez être sûr?

C'EST POSSIBLE.

Vous devez mourir?

C'EST SUR.

Vous devriez être prêt?

C'EST SAGE.

Vous voulez être le bon côté?

C'EST NORMAL.

Vous ne savez pas le chemin?

ALORS ÉCOUTEZ!

Jésus-Christ a dit: "Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi". Jean 14:6.

"Le salut ne se trouve en aucun autre: car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné par moi les hommes, par lequel nous devions être sauvés." Actes 4:12

Claude Lapointe
tél.: 855-3667
Pour le Salon Chrétien

L'équipe du journal

Directrice par intérim	Lise Michaud
Rédactrice en chef par intérim	Suzanne Cyr
Responsable des nouvelles locales	Benoît Lefebvre
Assistant	
Responsable des nouvelles culturelles	Benoît Lefebvre
Responsable des nouvelles du sport	Yves Blouin
Assistant	
Photocomposition des titres	Jean-Yves Depyre
Reportage	Lise Michaud, Suzanne Cyr, Benoît Lefebvre et Claire Comeau
Correction	
	Réjean Ouellette, Réjean Roy, Catherine Manefra, Jacqueline Robichaud
Révision	
	Yves Gelland, Sylvie Potvin
Photographie	
Livraison	Béliveau
	Gilles Viennois
Photocomposition	Pauline Calais
Responsable de la publicité	Jean-Yves Depyre
Le comité de rédaction est composé de Suzanne Cyr, de Lise Michaud et de Benoît Lefebvre.	

858-4528

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 150 avenue Massey, local 106.

Le Front est publié à 3 500 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

La licence de CKUM—MF renouvelée

A la suite d'une audience publique tenue à Halifax le 28 mai 1985, le Conseil renouvelle la licence de radiodiffusion de CKUM-MF Moncton, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1990, aux conditions de licence stipulées dans la licence qui sera attribuée.

Le Conseil approuve la proposition de la titulaire en vue d'exploiter la station selon une formule musicale qui correspond au "Groupe IV", lequel diffusera de sa formule à prépondérance verbale actuellement autorisée. La titulaire entend diffuser moins d'émissions de contenu verbal et accroître la quantité de musique populaire générale, de genres rock, folklorique et jazz. D'après la titulaire, cette nouvelle orientation au niveau de la programmation répondra mieux aux attentes des auditeurs.

La promesse de réalisation proposée comprend une semaine de diffusion de 83 heures au cours de laquelle sont présentées, entre autres, 34 heures de Musique générale (catégorie 5) et 38 heures de contenu verbal. La titulaire mettra en outre 5 heures de temps d'antenne à la disposition de la collectivité en général à chaque semaine ce qui préservera son orientation de radio étudiante à caractère communautaire.

Une analyse de la programmation de CKUM-MF effectuée par le Conseil le 22 novembre 1984 a démontré que la titulaire ne respectait pas les engagements contenus dans sa promesse de réalisation et ne diffusait

pas une programmation à prépondérance verbale telle qu'autorisée dans la décision CRTC 82-1052 lui accordant une licence afin d'exploiter cette station. À cet égard, la titulaire a souligné lors de l'audience que la programmation originalement autorisée s'est avérée irréaliste et virtuellement impossible à respecter pour une station étudiante.

Le Conseil a pris note des explications fournies par la titulaire et il est d'avis que les modifications proposées à la programmation devraient permettre à la titulaire d'exploiter cette station, qui est la seule station radiophonique MF privée de langue française à Moncton, à l'intérieur de paramètres plus réalistes tout en continuant d'offrir à Moncton une programmation innovatrice et complémentaire aux services présentement offerts.

En conséquence, le Conseil approuve la demande en vue de ramener le niveau des émissions de création orale de 59 heures 25 minutes à 38 heures.

Comme il est rappelé dans l'avis public CRTC 1984-151 intitulé "Examen de la radio - Simplification de la politique M.F.", la présentation d'émissions de formule premier plan et mosaïque de haute qualité fait partie intégrante de la politique MF.

Quant au niveau élevé de matériel d'enrichissement proposé, le Conseil voudra s'assurer que la titulaire peut respecter ses engagements en ce qui

concerne la présentation d'un minimum de 27% d'émissions de formule premier plan et mosaïque de haute qualité. Le Conseil suivra de près le rendement de la titulaire et il s'attend à ce qu'elle prenne les mesures nécessaires pour respecter son engagement à cet égard.

Il approuve une diminution de l'engagement relatif à la diffusion de nouvelles de 5 heures 45 minutes à 3 heures par semaine. À cet égard, le Conseil rappelle à la titulaire qu'elle doit continuer à offrir un service de nouvelles complet et satisfaisant en fournissant, autant que possible, de l'information de base et d'intérêt humain et il lui suivra de près les résultats obtenus par la titulaire dans ce domaine.

Le Conseil approuve la proposition visant à diminuer la quantité de musique traditionnelle et pour auditoire spécialisé (catégorie 6) de 19 heures 55 minutes à 9 heures 10 minutes par semaine. Dans son Énoncé de politique sur l'Examen de la radio de mars 1983, le Conseil soulignait l'importance de la présentation d'un niveau adéquat de musique spécialisée pour assurer qu'une programmation variée et complète soit offerte dans chaque marché desservi et fait remarquer à la titulaire qu'elle peut maintenir et choisir le genre de musique de catégorie 6 qui correspond le mieux à sa formule musicale et diffuser ces pièces musicales par blocs de programmation distincts ou intercalées entre d'autres pièces.

Le Conseil refuse la proposition de la titulaire visant à diffuser seulement 60%

de musique vocale de langue française. Conformément à la politique du Conseil, les stations radiophoniques MF de langue française doivent diffuser, en règle générale, au moins 65% de musique vocale en français.

Le Conseil est toutefois conscient des préoccupations soulevées par quelques titulaires de stations radiophoniques de langue française, lors d'audiences publiques récentes, relativement à leur difficulté de respecter ce niveau de 65% à cause de la quantité restreinte de musique vocale de langue française de qualité disponible, notamment dans certaines catégories. À cet égard, tel qu'indiqué dans l'avis public CRTC 1985-100 du 22 mai 1985, le Conseil a mis sur pied un groupe de travail qui a comme mandat d'examiner la façon la plus efficace pour les radiodiffuseurs francophones de contribuer à la stimulation et à la mise en valeur de nouveaux talents musicaux d'expression française.

Tel que demandé par la titulaire lors de l'audience, le Conseil autorise, comme condition de licence, la diffusion de jusqu'à concurrence de 4 minutes par heure de publicité restreinte, telle que définie dans l'avis public CRTC 1983-43 du 3 mars 1983 intitulé "Énoncé de politique sur l'Examen de la radio" et modifiée par la suite dans l'avis public CRTC 1985-194 du 26 août 1985 intitulé "L'Examen de la radio communautaire".

Le Secrétaire général
Fernand Bélisle

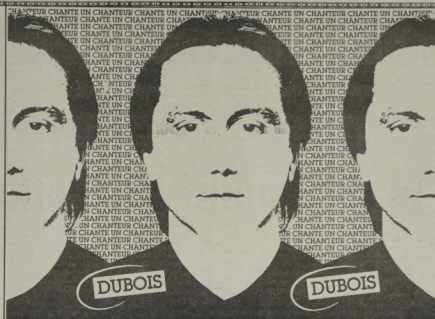
50 000 paires
de jeans de marque Lee, des manteaux en denim,
des pantalons en velours côtelé, des chandails en
coton ouaté, des chemises etc.
seront vendus au bas prix de.....

chez

Honest Frank's
Discount Center

10.88\$
l'unité

Héritage Court entrée principale sur la Lutz commençant le 15 novembre 85
ouvert 7 jours par semaine de 9h à 22h.



Mercredi, 4 déc. 1985 à 20h30

A l'auditorium du Moncton High School

Billets à sièges réservés

12 ans et moins	10\$
Étudiants/Âge d'or	13\$
Adultes	15\$

Billets en vente

Loisirs socio-culturels (410 Taillon)
Librairie Acadienne (Place Champlain)
Société culturelle Dieppe-Moncton (école Aberdeen, rue Botsford)

Le service socio-culturels

Centre universitaire de Moncton

Présente

MADAME

Au local A-119 Sciences de l'éducation
Centre universitaire de Moncton

étudiant(e) 7\$

non-étudiant(e) 9\$



**29
novembre
à
20h30**

improvisation Li²fum

À la Chapelle de Taillon

**le mardi 26 novembre
à 20h
mettant aux prises:**

les rouges et les noirs



**réunion à 17h00 pour tous les joueurs
IMPORTANT**

culture

"Joyeux Noël, grand mère!" ou un réveillon pas comme les autres

Les étudiants du Département d'art dramatique se préparent à vivre une aventure théâtrale peu ordinaire. Une aventure car il s'agit ici d'un exercice qui dépasse certaines conventions théâtrales parmi les plus tenaces: le réalisme illusionniste et la psychologie traditionnelle. En effet, l'expérience de cette Grand-mère démultipliée qui vit, rêve et s'effiole avec humour et dérision relève davantage du chœur antique et de l'acte d'accusation public. **"Joyeux Noël, Grand-Mère"** ou "Un monologue tragico-comique pour voix multiples" sera bientôt en représentation à La Grange de l'Université de Moncton.

Gilbert Léautier est français, né en 1945. Personnage singulier, il écrit sa première pièce à 18 ans, connaît son premier huis-clos à 19 ans, est traduit en anglais à 20 ans et signe un premier

chèque sans provision à 21 ans. En 1969, âgé de 24 ans, il fonde avec sa femme la Compagnie Dupuy-Léautier dont elle est la principale comédienne et lui, l'unique fournisseur de textes. La même année, Jean Vilar (alors directeur du prestigieux Festival d'Avignon) croise leur route et leur accorde l'Oscar de la meilleure Création de la saison théâtrale. Commence alors pour eux un itinéraire de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres à travers l'Europe entière. Les années s'empilent, les manuscrits aussi mais pas un n'a le temps de prendre poussière. En 1975 (il n'a que 30 ans et 25 huis-clos de plus) Gilbert Léautier est déjà traduit et joué en allemand, en espagnol, en grec, en slovéne, en tchèque, en italien, en japonais... Son œuvre, outre une vingtaine de pièces représentées dans 17 pays, se compose également de sept textes radiophoniques, de deux dramatiques télé et de

dialogues de films. Puis, vers 1977, à 32 ans, fuyant "le bêtise de ce monde", Gilbert Léautier est parti de son plein gré "coucher avec un paysage"... Aujourd'hui, encore peu ou pas connu en Amérique, il est considéré en Europe comme un maître dans l'art difficile du monologue théâtral. Chaque pièce est un pari, chaque spectacle une réussite: une honorable moyenne de 500 représentations pour, entre autres, **"La Démarrière"**, **"La Foraine"** et **"La Matriarche"**. C'est cette dernière pièce également sous-titrée **"Joyeux Noël, Grand-mère"** que nous accueillons parmi nous à Moncton.

La pièce

Cette Grand-mère, elle est tous les vieux à la fois, tous ceux et celles qui, après une longue vie active, se voient de

force marginalisés, mis au rebut. C'est la victime de l'insouciance, des actes charitables, de ce sentiment de "bonne conscience" des Autres, qui semblent vouloir marquer le vrai devenir du troisième âge.

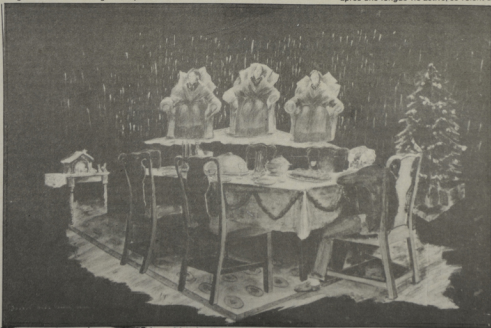
Cette Grand-mère de 130 ans est réquisitionnée dans son hospice par une "vraie" Famille à l'occasion du réveillon de Noël. Et cette Famille s'agit autour de la Grand-mère qui se sent prisonnière du fauteuil où on l'a installée, comme de la prétendue bonté de ses hôtes. Elle se voit maintenue dans une situation de rejet sans autre forme d'existence que celle de: **"Bonne-Grand-Maman-Qui-Mérite-De-Se-Reposer-Sans-Faire-D'écarts-D'aucune-Sorte"**.

Alors, elle s'énervait, grogne contre les bonsbons, enrage contre les cadeaux et singe les attentions qu'on a pour elle... Elle ironise sur la retraite et rêve de voyage et d'évasion. Elle revendique de compter encore. Elle lutte pour ne pas s'annuler définitivement dans ce sable mouvant des "lins de vieilles". Elle nous entraine tous la Grand-mère! Sa vérité nous stupéfie. Son image nous poursuit longtemps.

Tout cela, l'auteur l'exprime dans une langue admirable. Cette langue qui est la nôtre, il la fait chanter comme poésie. Quand le dictionnaire ne propose plus de mots, il en fabrique. Il s'en suit une magie certaine du verbe qui ne tourne jamais au verbiage. Chaque mot résonne avec force; chaque ponctuation est à sa place; chaque formule attend son but et les idées s'associent parfois étrangement au gré du rapprochement des verbes, des adjectifs, des noms. Derrière l'enchantement de cette langue, se révèle l'essentiel.

De telles invitations sont rares. A ne pas manquer. Au Studio-Théâtre La Grange de l'Université de Moncton; du mercredi 11 au dimanche 15 décembre. Billes en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation. Étudiants 1,50\$ - Autres 3,00\$. Spectacle à 20h30. Durée: 1h15.

Serge Robichaud



Une pièce qui nous plongera dans l'atmosphère des lésés

Première d'un film acadien à Moncton

Toutes les photos finissent par se ressembler, un moyen métrage, documentaire-fiction produit par la Production française/Acadie de l'Office national du film, sera présenté en toute première canadienne, le mercredi 27 novembre 1985 à 20h30 à l'auditorium de l'École des sciences de l'éducation, Université de Moncton.

Un avion atterrit à Moncton; parmi les passagers, une adolescente (Marcia Pilote) est venue rencontrer son père (Herménégilde Chiasson). Elle veut devenir écrivaine, mais auparavant elle veut connaître l'histoire de ce père, lui

aussi écrivain. Ce père raconte sa vie, ses amis les poètes, son pays l'Acadie.

Toutes les photos finissent par se ressembler, c'est deux récits dans un film. Le premier adopte le lien de la confiance, de l'intimité d'une retrouvaille, celui du père et sa fille, c'est la fiction. Le second est plus officiel, il raconte la littérature acadienne des années 70 à 80, c'est le documentaire.

Réalisé par Herménégilde Chiasson, toutes les photos finissent par se ressembler, nous présente les poètes acadiens contemporains: Léonard

Forest, Gérard LeBlanc, Guy Arseneault, Raymond LeBlanc, Jacques Savoie, Melvin Gallant, Herménégilde Chiasson. On y entend leurs mots: "Extrait de Petitcodiac", "Mourir à Scoudouc", "Les Acadiens de la Dispersion", "Rue Dufferin" de 1755, "Eugénie Melanson" dit par Viola Léger et "Kouchibouguac".

Eric Michel, directeur de la Production française/Acadie de l'Office national du film et producteur du film, ainsi que le réalisateur Herménégilde Chiasson, assisteront à la première. Toutes les photos finissent par se ressembler.

Un grand nombre d'invitations ont été envoyées aux résidents de Moncton et des environs pour qu'ils rehaussent de leur présence cette première canadienne à l'Université de Moncton, le 27 novembre à 20h30. Immédiatement après la première, soit à 21h30, toutes les photos finissent par se ressembler sera nouveau porté à l'écran de l'auditorium de l'École des sciences de l'éducation au bénéfice des résidents de Moncton et des environs. Tous sont bienvenus et l'entrée est libre.

Roland Brédou

Vers une école alternative à Moncton

Historique du mouvement

Le concept d'école alternative prend ses origines dans les théories énoncées et mises en pratique par des précurseurs comme A.S. Neil en Angleterre et Célestin FREINET en France. Il essaye de répondre aussi adéquatement que possible aux besoins éducatifs diversifiés des enfants accédant au système scolaire. L'école alternative se veut donc novatrice en tentant d'élargir et d'enrichir le champ pédagogique offert par l'école traditionnelle. Dans les provinces de l'ouest ainsi qu'en Ontario et au Québec, certaines de ces écoles fonctionnent depuis plus de quinze ans, dans le système public subventionné, sur le principe d'une éducation basée au moins autant sur les valeurs personnelles de l'enfant que sur l'acquisition de connaissances purement académiques.

Au Nouveau-Brunswick, l'effort de réflexion n'a pas encore débouché concrètement malgré deux tentatives menées, à la fin des années 70, à St-Jean et à Fredericton.

Historique du projet à Moncton

Des groupes de parents se sont livrés à une réflexion sur les problèmes d'éducation au cours des deux ou trois dernières années. Le projet actuel est le résultat de l'initiative de membres de la communauté francophone bientôt suivi par d'autres parents soucieux d'offrir à leurs enfants un milieu d'apprentissage adéquat et par des personnes intéressées par le défi ainsi posé. Depuis février 1985, des réunions régulières ont permis de démarrer de façon plus formelle le mouvement devant mener à l'ouverture d'une école alternative francophone à Moncton.

Un projet "D&H 85" parrainé par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton et encadré par un comité de parents a permis de rassembler une base de documentation et d'établir de nombreux contacts avec des intervenants locaux dans le domaine de l'éducation ainsi qu'avec le mouvement des écoles alternatives au Québec et en Ontario.

L'OPTION "ALTERNATIVE" EN EDUCATION

L'école alternative est et restera un choix offert, une "alternative" à l'école traditionnelle. En aucun cas elle ne veut remplacer celle-ci. Elle constitue un choix à trois niveaux:

- un choix pour l'enfant d'adapter son apprentissage à son rythme de développement individuel et à ses intérêts;

- un choix pour les parents de participer activement et selon leurs moyens, au processus d'apprentissage dans lequel leur(s) enfant(s) est(sont) engagé(s);

- un choix pour la communauté de s'impliquer dans la démarche éducative pour créer un véritable environnement multi-culturel ouvert auquel l'enfant pourra largement se référer et puiser.

LES BUTS DE L'ECOLE ALTERNATIVE

L'école alternative vise à intégrer en un tout homogène les trois composantes précédemment définies. Trois axes principaux en constituent l'ossature: le développement intégral de l'enfant; on cherche avant tout à développer la créativité, la curiosité et l'autonomie de l'enfant. L'accent est mis en priorité sur le

développement intellectuel, social, affectif, moral et physique de l'enfant plutôt que sur l'acquisition de connaissances académiques.

La continuité entre la vie familiale et la vie scolaire: elle est réalisée par un engagement actif des parents dans le fonctionnement de l'école. Cet engagement peut prendre des formes très variées en fonction de la disponibilité, des goûts ou des aptitudes des parents. Ainsi est comblé le fossé qui sépare profondément les deux pôles de la vie sociale de l'enfant: le foyer familial et l'école.

L'ouverture de l'école sur la communauté qui constitue un environnement riche dans lequel l'enfant est encouragé à puiser l'information dont il a besoin. La relation avec la communauté est basée sur un échange à double sens.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

L'éducateur: il reste la personne-clé du processus d'apprentissage. Son rôle est essentiellement de guider l'enfant dans la voie qu'il choisit pour l'aider à tirer le meilleur parti de ses capacités et de ses talents. Plutôt que de transmettre des connaissances, l'éducateur se doit d'être à l'écoute de l'enfant.

Les personnes-ressources sont toutes les personnes qui vont apporter leur aide à l'enfant dans le cadre de son apprentissage. Parents, éducateurs non-permanents ou membres de la communauté, sont disponibles aux sollicitations de l'enfant et offrent de partager leurs connaissances et leurs intérêts dans le cadre d'activités plus structurées (par exemple, musique, astronomie, expression corporelle ou toute matière académique).

L'enfant fonctionne beaucoup en "auto-apprentissage". Avec l'aide de l'éducateur et des personnes ressources, il va aller lui-même à la recherche de l'information sur le sujet ou la matière qui le motive. Dans le même esprit, il peut à son tour faire partager ses nouvelles connaissances et ses motivations aux élèves intéressés.

LA PLACE DES ECOLES ALTERNATIVES DANS LE SYSTEME PUBLIC

L'intégration dans le réseau des écoles publiques subventionnées:

L'école alternative se veut ouverte. Elle se veut donc publique. L'intégration au système publique est donc une nécessité pour éviter la sélection par l'argent. Elle permettra d'autre part d'éviter une trop grande marginalisation en facilitant les relations et les possibles interactions avec l'école traditionnelle.

La base de financement, comme pour toutes les écoles subventionnées de la Province, sera l'allocation "per capita" pour les enfants du cycle élémentaire (1ère à 6ème année). L'école fonctionnera dans des locaux mis à leur disposition par le conseil scolaire de tutelle.

Les orientations pédagogiques seront déterminées par les partis impliqués avec, présentes à l'esprit, les exigences d'évaluation définies par la Loi Scolaire du Nouveau-Brunswick.

Le profil linguistique:

L'école alternative de Moncton sera une école FRANCOPHONE et NON-VOIR ECOLE ALTERNATIVE page 10

Venez goûter la différence



Ed's Submarine

coin Archibald/Mountain Rd

Livraison 854-0884

culture

Salon du livre de Montréal: Lancement de cinq nouveaux titres aux Editions d'Acadie

Du 21 au 26 novembre se tient, à la Place Bonaventure, le Salon du livre de Montréal. Si vous n'avez pas eu l'occasion de visiter les nombreux stands des éditeurs, voici quelques-uns des milieux francophones nord-américains, européens et africains.

Suzanne Cyr

Pour la sixième année consécutive, les Editions d'Acadie sont présentes à cet événement culturel. Elles en profiteront pour lancer cinq nouveaux titres.

La santé des francophones de Jean-Bernard Robichaud est le premier d'une série de trois tomes. «Statistiques à l'appui, cette étude trace un portrait historique et un profil actuel de la santé des francophones tout en fournissant des données essentielles à un plan de développement à moyen et à long terme». Le second volume devrait sortir d'ici à fin décembre.

Au cours de la dernière année, on a pu dénoter un intérêt spécial pour les publications ayant trait à la santé. Ainsi, le

dernier essai de Néré St-Amand, directeur de l'École de service social de l'U. de M., s'inscrit dans ce courant. **Folle et oppression** est une étude de l'internement en institution psychiatrique au Nouveau-Brunswick. M. St-Amand a mené sa recherche auprès de 4 groupes cibles (Anglais, Irlandais, Loyalistes et Acadiens) pour conclure que les critères d'internement diffèrent selon les groupes.

Le lancement de ces cinq publications a eu lieu samedi dernier dans le cadre d'une soirée littéraire organisée par le R.A.A.M. (Rassemblement des Acadiens et des Acadiennes de Montréal).

Il est toujours intéressant pour une maison d'édition d'élargir ses frontières. Contes, récits et légendes des îles Saint-Pierre et Miquelon, de Joseph et Roland Le Huenen, est le second livre traitant des îles Saint-Pierre et Miquelon publié par les Editions d'Acadie.

La Société historique acadienne, en collaboration avec les Editions d'Acadie, a procédé à la réédition des notes de voyage de Diarville, un commerçant venu à Port-Royal en 1699. «Le récit qu'il rédige de son voyage fait de lui l'un des premiers écrivains à parler des Acadiens en tant que peuple, habitant le territoire depuis plus de deux générations».

Diarville voyage à l'Acadie 1699-1700 constitue en fait un Cahier spécial soulignant le 25e anniversaire de la Société historique acadienne. Les recherches ont été menées par Melvin Gallant, professeur au département d'études françaises de l'Université de Moncton.

Soucieuses d'assurer la relève, les Editions d'Acadie accordent une importance particulière à la nouvelle écriture. **La bande intrépide** de Roger Maillet est un roman d'aventure pour les jeunes. Originnaire de la région de

Tracadie, l'auteur est âgé de vingt ans à peine.

Enfin, les Editions d'Acadie prévoient sortir deux autres livres d'ici la fin de l'année soit le deuxième volume d'**Objectif 2000: La santé des francophones** de Jean-Bernard Robichaud et **Histoire de la maison qui brûle** de France Daigle.

Enfin, les Editions d'Acadie prévoient sortir deux autres livres d'ici la fin de l'année soit le deuxième volume d'**Objectif 2000: La santé des francophones** de Jean-Bernard Robichaud et **Histoire de la maison qui brûle** de France Daigle.

Geste de solidarité entre le gouvernement québécois et les Acadiens

Le représentant du Québec dans les provinces de l'Atlantique, monsieur Robert Keating, a remis jeudi dernier, au nom du gouvernement du Québec, un chèque de 20 000 \$ au père Léger Comeau, président de la Société nationale des Acadiens. Cette aide du gouvernement du Québec permettra d'effectuer les démarches initiales et les études préliminaires à l'éventuelle levée de fonds que les promoteurs acadiens du projet envisagent pour l'ouverture d'une Maison de l'Acadie au Québec.

Monsieur Keating a tenu à souligner que l'aide du Québec constitue un élément de plus dans l'effort concerté auquel s'emploient les Acadiens et les Québécois pour consolider et développer la francophonie sur notre continent, tout en respectant bien entendu les attributions et juridictions des gouvernements en place.

De plus, monsieur Keating a indiqué que pour le gouvernement du Québec, une représentation permanente ou une

Maison de l'Acadie au Québec contribuerait largement à faciliter les échanges et

surtout à mieux faire connaître la réalité, les besoins et les aspirations du peuple



M. Robert Keating, nouveau représentant de Québec dans les provinces de l'Atlantique et père Léger Comeau de la S.N.A. (Photo de Suzanne Cyr)

ECOLE ALTERNATIVE

CONFESSIONNELLE au sein de laquelle la langue de communication sera la française mais où l'enseignement des langues secondes tiendra une place importante. Etant donné le contexte linguistique local, elle restera ouverte sous certaines conditions aux enfants des autres communautés linguistiques.

Le groupe de parents et autres personnes intéressées s'est formé en une Association pour le Centre d'apprentissage Communautaire du Grand Moncton qui devrait s'incorporer sous peu.

En vue de préparer l'ouverture de l'école alternative de niveau élémentaire en septembre 1986, un certain nombre de comités seront mis en place. L'assemblée prochaine réunira la majorité de l'Association. L'objectif final de ces différents comités est d'assurer

l'efficacité du processus de mise en route de l'école à tous les niveaux (financier, pédagogique, administratif, etc.) dans le respect des opinions de tous les intervenants.

Au cours des prochains mois, un certain nombre de colloques, d'informations et de discussions sur les différents aspects de l'école alternative seront organisés par l'Association.

Ce document de présentation se veut le reflet des préoccupations et des aspirations des parents regroupés au sein de l'Association pour le Centre d'apprentissage Communautaire du Grand Moncton. L'effort de réflexion amorcé au courant de l'été permettra de définir au cours des prochains mois les approches pédagogiques et les modalités pratiques qui garantiront le bon fonctionnement de l'école alternative au bénéfice des enfants, des parents et de l'ensemble de la communauté locale.

acadien auprès des médias, des corps intermédiaires et de toute la société québécoise.

Enfin, selon le représentant en chef du Québec, cette représentation acadienne pourrait stimuler les échanges économiques entre l'Acadie et le Québec. Ainsi les commerçants, les chefs d'entreprises et les professionnels acadiens pourraient être invités à visiter leurs confrères québécois. L'existence en Acadie de regroupements de gens d'affaires, de conseils de développement économique, de coopératives et d'entreprises qui appartiennent aux Acadiens devrait favoriser un tel mouvement.

Le gouvernement du Québec tient par ce geste à réitérer les liens d'amitié et de bonne entente qui existent entre le peuple québécois et le peuple acadien. Une présence acadienne permanente à Québec sera d'un bénéfice mutuel pour les Québécois et pour les Acadiens et, par le fait même, pour le Québec et l'ensemble des provinces de l'Atlantique.

Ciné-campus présente:

du 27 novembre
au 1er décembre

Les Années de réves

Canadien (Québec), 1984, 94 min. Cou. Chronique réalisée par Jean-Claude Labrecque. Scén.: J.-C. Labrecque, Robert Gunk. Phot.: Alain Dostie. Mont.: François Labonté. Int.: Gilbert Sicotte, Anne-Marie Proulx, Jacques Mercier, John Widman, Amélie Garneau, Carmen Tremblay, Roger Lebel. Au début des années 60, Louis Pelletier épouse Claudette Bérubé à Québec. Le jeune ménage s'installe à Montréal où Louis a trouvé une place dans une imprimerie. Un fils naît bientôt chez les Pelletier, mais Louis perd sa place à cause de son engagement syndical. Il devient chômeur de fait et sa vie est balayée par le mouvement qui agite la Québec à la fin de la décennie. D'ennui suspect, Louis subit des hallucinations. Un incident dramatique révèle les compromis de Louis avec des amis terroristes.





Claude Smith imite Luc Chabot et quitte l'équipe des Aigles Bleus

Malgré les récents succès remportés par les Aigles Bleus de l'Université de Moncton jusqu'ici cette saison, il n'en demeure pas moins que la rébellion commence à se faire sentir au sein de cette équipe explosive vouée à une saison exceptionnelle dans le circuit universitaire de l'Atlantique.

Hugues Chasson

Après avoir vu Donnie LeBlanc et Luc Chabot quitter la formation du Bleu et or, c'est maintenant au tour du défenseur Claude Smith de faire ses adieux à l'équipe dont la renommée s'étend partout à travers le Canada, même que l'ancien instructeur des Aigles Bleus, maintenant à la barre du Canadien de Montréal, ne se gêne pas pour affirmer que l'équipe de hockey de l'Université de Moncton constitue en quelque sorte une des filiales du tricolore.

Ce qui retient l'attention dans le cas de ces trois joueurs, c'est qu'ils ont évoqué la même raison pour justifier leur départ.

LeBlanc, Chabot et Smith ont avoué sans le moindre scepticismisme qu'un conflit d'intérêts entre eux et l'instructeur en chef, Jacques Noël, était à l'origine de leur départ.

Smith a joué son dernier match dans l'uniforme des Aigles Bleus le dimanche 17 novembre dernier, alors que les représentants de l'Université de Moncton ont disposé de l'Université de Acadia par le pointage de 9 à 6.

Il avait alors pris part aux deux premières périodes, pour ensuite décider de ne pas chausser les patins au troisième vingt.

A l'issue de la rencontre, Jacques Noël a émis les commentaires suivants: "Claude n'est pas revenu sur la patinoire en troisième période parce qu'il n'a pas accepté le fait que Michel Gallant l'ait remplacé pendant un avantage numérique."

Gallant, on s'en souvient, avait remplacé Smith lors du match précédent parce que celui-ci était incommode par une blessure.

"Michel a tellement bien fait lors du match contre les X-Men de Saint-François-Xavier que je n'ai eu d'autre choix que de le faire jouer régulièrement contre les Axemen", a tenu à préciser Noël.

"De plus," a souligné l'instructeur en chef, "la direction des Aigles Bleus est intéressée à mettre la main sur des joueurs qui attachent autant



Claude Smith en avait assez; il est retourné chez lui à Montréal

(Photo Robert Laffamme)

Entre les lignes

ENTRE LES LIGNES... Claude Vilgrain et Claude Lefebvre dominent la colonne des marqueurs de l'équipe avec chacun 19 points... Le deuxième plus haut total de la ligue... Lefebvre, soit dit en passant, a pris part à un second match dans l'uniforme des Golden Flames qui en arrachent ces temps-ci... Eric Cormier s'est découvert des talents offensifs... Après huit matches, il totalise 16 points... François Silla, avec 6 buts et 10 passes, a également 16 points... Selon Jacques Noël, le vétéran Michel Gallant a disputé le meilleur match de sa carrière dans l'uniforme Bleu et or face aux X-Men le samedi 16 novembre... Le ménage à trois chez les gardiens de buts est terminé... On a cédé le jeune Maurice Dupuis aux Midland Hawks de Moncton... On veut lui donner un peu plus d'action... Les Aigles peuvent toujours le rappeler avant le 15 janvier 1986... Dave Gulgley a rapporté un petit souvenir de son périple en soi québécois... Dave a endossé son bolide lorsqu'il est allé choir sur un poteau après avoir évité un automobiliste dangereux... Qui a déjà dit que le poteau est le meilleur ami du gardien de but?... Sans rancune... Plus sérieusement, Gatien Dumoulin et Mike Fafard ont appris à leurs dépens qu'il n'était pas bon de manquer les "meetings" d'équipe... Les deux n'ont pas participé à la partie du 17 novembre... Finalement, Gatien "The king of the twist" Dumoulin invite tout le monde à venir l'applaudir alors qu'il prendra part à la finale du concours "Danser sur un lit d'eau" organisé par une discothèque de Moncton... (Ziggy's pour ne pas la nommer)... La finale a lieu le jeudi 28 novembre... Il paraît que c'est un "show" à voir...

Robert Laffamme

d'importance aux études qu'au hockey. Dans le cas de Claude, il ne démentait aucun intérêt dans ses études."

Notre collègue, Bruno Lelièvre, est allé recueillir les propos de Claude Smith après que celui-ci eût fait part de sa décision de quitter l'équipe.

"Les Aigles Bleus forment une excellente équipe de hockey et y ont du potentiel à revendre, mais il y a des joueurs qui ne jouent pas à leur pleine capacité parce qu'ils se rendent compte qu'il existe un problème derrière le banc", a précisé Smith.

Vieux conflit

Celui-ci n'a pas eu de commentaires élogieux à formuler à l'endroit de Jacques Noël, et il s'est même permis la phrase suivante: "enlève-le et vous constaterez la différence".

Smith a toutefois avoué que son instructeur était un bon "gars", sauf qu'il se servait de son habileté à "adjuver" les joueurs pour qu'ils viennent joindre les rangs des Aigles Bleus.

Le départ de Smith a peut-être surpris les amateurs de hockey, mais n'a sûrement pas eu l'effet d'une bombe à l'intérieur de l'équipe puisque le conflit d'intérêts le confrontant à Noël existait depuis déjà assez longtemps.

Les étincelles ont semblé naître à la suite du match du 27 octobre contre Dalhousie.

Smith avait fait part à son instructeur qu'il ne désirait pas revenir à l'Université au deuxième semestre.

Ayant pris note de cet avis, Noël a décidé d'aller rencontrer Smith chez lui le 31 octobre pour qu'il fasse le choix entre demeurer avec l'équipe toute l'année ou la quitter s'il désirait jouer seulement un semestre.

Se prétendant honnête, le numéro 23 n'a pas voulu mentir et a laissé savoir à son patron qu'il s'en allait.

Cependant, le lendemain, par enchantement, Smith s'est rétracté et a récupéré son statut de joueur avec les Aigles Bleus.

A partir de cette date-là, il n'a jamais été le même par le suite, lui qui était considéré comme l'un des meilleurs arrières du Bleu et or.

Smith n'est pas le premier à se plaindre du rendement de Noël derrière le banc, puisque même devant les récents succès remportés par les Aigles Bleus plusieurs joueurs continuent de mettre en doute la crédibilité de leur instructeur en chef.

D'aucuns prédisent le départ d'autres joueurs. Si tel est le cas, vous pouvez être sûrs que ce ne sera pas un joueur régulier qui écopera.

A l'approche des fêtes de Noël, les plaies internes devront se guérir rapidement car il serait dommage pour l'amateur friand de bon hockey de voir la discorde se poursuivre au sein des Aigles Bleus.

Il est à souhaiter que le tout se règle le plus vite possible et que nous n'assistions pas à une bombe à retardement "général".

première



Toutes les photos finissent
par se ressembler
de Herménégilde Chasson

Lieu: auditorium des sciences de l'éducation
Date: mercredi 27 novembre 1985
Heure: 21h30

Entrée et invitation libre pour tous



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

Le quiz coop:

question: comment faire votre épicerie hebdomadaire en moins de 12 minutes 53 secondes?

réponse: A votre coop étudiante,
EVIDEMMENT!



nos spéciaux cette semaine:

biscuits soda coop 1,19\$
papier hygiénique coop 1,49\$

**ouvert du lundi au vendredi de
11h00 à 17h00**



Hockey interuniversitaire

Les Aigles ajoutent deux victoires à leur fiche

Les Aigles Bleus ont célébré leur retour à domicile en triomphant à deux reprises face aux X-Men de Saint-François Xavier et aux Axemen d'Acadia dans des rencontres disputées les 16 et 17 novembre derniers.

Robert Laflamme

La victoire de samedi, acquise difficilement au compte de 4 à 3, est en majeure partie due au brio du trio Lefebvre-Sills-Gosselin qui a revendiqué trois des quatre filets de l'équipe.

Claude Lefebvre a inscrit le fillet vainqueur avec moins de trois minutes à faire au match pour ainsi briser l'égalité qui persistait depuis la septième minute de jeu en troisième période.

De plus, Lefebvre a amassé un but au premier ving et une passe sur le but de Alain St-Arnaud. Claude Vilgrain a complété le pointage. François Sills, quant à lui, a récolté trois mentions d'aide pour ainsi mériter l'honneur du joueur par excellence de la partie.

La réplique des perdants est venue de David Purrell, Chris Conrad et de John

Bekkers. Le grand gardien des X-Men, Paul Kenny, a bien fait, repoussant 34 des 38 tirs dirigés vers lui. Kenny a hérité du titre du joueur de la rencontre.

Dimanche, le Bleu et or a défilé, dans un match relativement tranquille, les Axemen d'Acadia au pointage de 9 à 6. Claude Vilgrain avec trois buts, ses 8e, 9e et 10e fillets de la campagne, et Alain Richard de retour d'une suspension, avec cinq passes, ont orchestré la septième victoire des Aigles cette saison, leur conférant la première place du circuit atlantique.

Les autres buteurs des gagnants ont été Eric Cormier, Claude Lefebvre, Claude Gosselin, François Boudreau et François Sills.

Chez les Axemen, Scott Stevens a inscrit trois buts. Les autres appartenant à Craig O'Connor, avec deux, et à Harvey Mapplebeck.

Le match a été marqué par une échauffourée survenue à la toute fin. Alain Arsenault a laissé tomber les gants devant un adversaire et ce geste le bledra à l'égard du jeu pour au moins une partie considérant le fait que le vétéran ailier droit n'en était pas à ses premières frêquas.



François Sills et Michel Gallant ont joué de forts matchs contre les X-Men et les Axemen. (Photo Robert Laflamme)

Graffiti sportif

Au hockey, les Aigles Bleus de l'U. de M., le samedi 30 novembre prochain, recevront la visite des représentants de l'UNB. La rencontre est prévue pour 19h30 à l'aréna J.-L.-Lévesque.

Yves Blouin

Au volley-ball, tant du côté des Anges que des Aigles Bleus, il y aura présentation de l'Omniun de l'Université de Moncton qui aura lieu les 29 et 30 novembre et le 1er décembre prochains au CEPS. La compétition promet d'être des plus excitantes, donc l'espère que vous y serez en grand nombre. Également, il est à noter que les Aigles Bleus, trois jours plus tôt, soit le 26 novembre à 19h00, joueront leur quatrième match cette saison alors qu'ils se rendront à UNB pour affronter les Red Devils de l'endroit. Pour leur part, les Anges Bleus seront inactives avant le début de l'Omniun donc, elles seront en pleine possession de leurs moyens pour bien figurer lors de cet événement spécial.

Le premier jour du mois de décembre signifie également le premier tournoi de la saison de handball. Cette saison, les Aigles évolueront dans la ligue provinciale senior.

Classe Gentilhomme:

Le mardi 26 novembre:
à 19h30 Les Res. DPSA & Laquator vs Génie
à 19h45 Génie Civil vs Les Brayons
à 21h00 Labatt Bédogrades vs Les Mega Wise

à 22h15 J.R. de la comptabilité vs Les Isotopes

Classe semi-compétitive:

à 16h45 Les Pas Achalés vs Républicains Alpine
à 18h00 Les Fêteux du Nord vs Les Intersieurs
à 19h15 Five Alive vs Lions de Tracadie
à 20h30 JRS vs Hockey Pucks
à 21h45 Education Physique vs Les Poachers

Le jeudi 28 novembre:
à 22h15 Roots vs Keiths

Classe compétitive:

Le jeudi 28 novembre:
à 18h30 Labatt Lite vs Les Eloizes
à 19h45 Ed. Phys. et Loisirs vs Génie
à 21h00 Les Marteaux vs Les Infomoniens 85-86

ACTIBOTHOCKEY

Actinobottine que les dates d'inscription pour participer au tournoi de hockey-bottine sont maintenant dépassées, le grand responsable et tout dévoué de cet événement, Denis Bourgeois, a un dernier message à adresser à la clientèle étudiante avant le grand départ de cet événement. Voici ce qu'il tient à nous dire.

Le tournoi ACTIBOTHOCKEY (mixte) S.A.R. 1985, qui aura lieu les 29 et 30 novembre prochains, veut maximiser les interactions sociales en... les étudiants du Centre universitaire de Moncton en se servant du sport de hockey-bottine comme outil.

J'ai préparé ce plan minutieusement afin d'atteindre mes objectifs efficacement. Pour la première année je vise la qualité plus que la quantité. Je veux dire par ceci que le nombre d'équipes est de moindre importance. Par contre, ce que les participants en retireront aidera grandement les prochaines manifestations du S.A.R. Je crois que les participants, après avoir goûté à cette expérience, souhaiteront la revivre.

Théodore Roosevelt résume parfaitement l'objectif de ce tournoi car il dit qu'il est beaucoup plus important qu'un homme joue lui-même de quelque chose, même s'il joue mal, plutôt qu'il aille voir quelqu'un jouer bien.

Bonne chance et surtout bon plaisir
M. Denis Bourgeois

Où est passé Super Bleu?

Si vous êtes de ceux qui se sont rendus à l'aréna Jean-Louis-Lévesque lors des dernières rencontres des Aigles Bleus, vous avez sûrement remarqué l'absence, digne de mention, de l'honorable mascotte du Bleu et or: Super Bleu.

Robert Laflamme

Mais où est donc passé Super Bleu? Déjà plusieurs rumeurs circulent sur le campus.

Une de celles-là veut que notre aigle national se soit envolé sous d'autres cieux pour la saison hivernale. Cette rumeur a été vite rejetée étant donné que l'aigle n'est pas un oiseau migrateur. Donc, impossible que Super Bleu se fasse actuellement "chauffer la couenne" dans les pays du sud.

Des mauvaises langues affirment que Super Bleu est aux prises avec une terrible maladie... honteuse. Il aurait attrapé le virus lors d'une récente tournée à Hollywood. Encore là, on a vite nié, mais...

nouvelle, soulignant que Super Bleu est un aigle propre et soigné.

D'autres soutiennent que la mascotte serait partie désespérément à la recherche de sa mère naturelle. L'histoire dit que Super Bleu a été ramassé par le Service des sports de l'Université alors qu'il était bébé. Le pauvre reposait dans un panier d'osier placé à l'entrée du CEPS.

Super Bleu a appris l'histoire récemment et aurait lancé un avis de recherche à sa maman. Là aussi, on a nié la rumeur, soulignant que la mère de l'aimable mascotte est morte depuis plusieurs années.

Si toutes ces rumeurs s'avèrent fausses, où est exactement Super Bleu? Certaines personnes, qui désirent garder l'anonymat, ont assuré avoir vu Super Bleu se promener aux alentours du dépôt public de la ville de Dieppe le jeudi 7 novembre dernier. Ces mêmes personnes précisent que Super Bleu était seul et ne semblait pas avoir toute sa tête... Que faisait-il à cet endroit? Une histoire à suivre...

D'autres honneurs pour Yazid

Après avoir été nommé athlète par excellence pour le mois d'octobre au Centre universitaire de Moncton, Yazid Bouhamdani, de l'équipe de soccer, a reçu d'autres honneurs dernièrement.

Il a été élu membre de la première équipe d'étoiles par l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA) à la position de demi-centre. Puis, l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USPIC) a nommé le joueur d'origine algérienne membre de la deuxième formation étoile.

L'instructeur des Aigles Bleus, Mircea Roman, était comblé de ces deux autres honneurs décernés à son brillant défenseur, Yazid a rendu de fiers services à l'équipe depuis son arrivée à Moncton. Il mérite tout ce qu'il lui arrive, avoue-t-il sincèrement.

En 1983, l'attaquant Michel Blanchard avait été nommé membre de l'équipe universitaire de rêve au Canada. "Michel" poursuit actuellement des études en médecine à l'Université Laval au Québec, a signalé M. Roman.



Au volley-ball:

Les Aigles jouent bien mais s'inclinent

Malgré les deux revers qu'ils ont subi aux mains des puissants Tigers de Dalhousie les 15 et 16 novembre derniers, les Aigles Bleus peuvent sortir la tête haute.

Yves Blouin

"S'incliner trois sets à un au cours des deux matches de la fin de semaine contre la cinquième meilleure équipe du pays est quand même une performance appréciable", admet catégoriquement l'instructeur Michel Palement.

Il ajoute que sa troupe aurait pu connaître un meilleur sort dans la rencontre de vendredi. "Lorsqu'on regarde les statistiques du match, le me demande encore comment on a pu perdre, sans doute que ça a été beaucoup plus opportun que nous, c'est la seule raison que je puisse trouver."

Selon M. Palement, la partie de vendredi est de loin la meilleure performance et le plus haut calibre de jeu démontrés par ses hommes depuis deux ans.

Le mentor précise que les Aigles commencent à jouer en équipe tout comme le font si brillamment les Tigers. "Le volley-ball est un sport d'équipe et tant et aussi longtemps que les joueurs travaillent ensemble pour former un tout, les succès ne cesseront de s'accumuler", lance M. Palement d'un air certain.

Les deux sets remportés par les Aigles durant le week-end sont d'autant plus satisfaisants, car les redoutables Tigers n'avaient pas perdu un seul set depuis le début de la campagne. "Ceci prouve que les deux équipes, au point de vue talent, sont sensiblement au même niveau, ce qui fait la différence c'est tout simplement le système de jeu et l'homme qui dirige l'équipe", avoue celui qui est à la barre des Aigles depuis seulement deux saisons.

Quant à son vis-à-vis, l'instructeur des Tigers en est à sa septième année avec l'équipe qui n'a pas encore subi d'échec cette saison, en vertu d'un dossier de cinq triomphes en autant de sorties.

Du côté individuel, même si les Aigles ont bataillé en équipe, Éric Savard, originaire de Québec, a été élu le joueur par excellence du match. Également, Richard Basque, de Tracadie, et Gilles Boudreau ont été des joueurs qui sont signalés durant les deux matches.

Somme toute, les Aigles Bleus ont offert du jeu emballant et ont été sans contredit une force opposition aux Tigers. Ça promet pour les prochains affrontements entre ces deux puissances de volley-ball interuniversitaire de

Volley-ball féminin Week-end parfait pour les Anges

Les Anges Bleus ont connu un périple fructueux à Charlottetown. En effet, les 16 et 17 novembre derniers, la troupe de Daniel O'Carroll a disposé à deux reprises des Panthers de l'île-du-Prince-Édouard. Le dossier des Anges cette saison est maintenant de trois victoires et d'un seul revers.

Yves Blouin

Samedi, elles ont triomphé en quatre sets de 15-5, 15-5, 15-5 et 15-7. Malgré la victoire, l'instructeur O'Carroll attendait à une performance plus soutenue de son équipe. "La mauvaise préparation de ce match constitue la vraie raison de ce léger relâchement, surtout au troisième set", a-t-il expliqué.

Dépendant, il ajoute que Julie Lapointe a connu un fort match tant à l'attaque qu'à la défense.

Le lendemain, le scénario n'était plus du tout le même, puisque les filles de l'U. de M. n'ont eu besoin que de trois sets pour s'assurer du gain. "Je m'attendais à un meilleur rendement de mes protégées, car je savais qu'elles pouvaient fournir un

l'Atlantique.

Tout comme les Anges, les Aigles participeront à l'Omnium qui se tiendra au CEPS de l'U. de M. les 29 et 30 novembre et le 1er décembre prochains. Pour cette occasion, six équipes, toutes dans la même classe, tenteront de remporter les honneurs de ce tournoi hors-concours. Parmi ces formations, on en retrouve deux du Québec et deux du Nouveau-Brunswick, ainsi que deux équipes seniors du N-B. Le calibre promet d'être de haut niveau.

plus bel effort que la veille", a poursuivi le mentor des Anges.

Tout comme dans le premier affrontement, Julie Lapointe a très bien fait, mais il ne faut surtout pas oublier le beau travail de Diane Laplante. De plus, M. O'Carroll a souligné la grande ampleur de Denise Selvaive qui ne cesse de progresser de match en match.

Par ailleurs, l'instructeur des Anges Bleus est satisfait jusqu'à présent du travail accompli par sa bande cette saison. "Nous déposons présentement nos objectifs de départ, il suffit tout simplement de continuer à travailler avec acharnement et les succès ne feront que s'accumuler", a terminé sincèrement le pilote.

Il est à noter que les Anges prendront part à l'Omnium de l'Université de Moncton qui sera présenté les 29 et 30 novembre et le 1er décembre prochains au CEPS. Selon les organisateurs, le calibre de ce tournoi hors-concours promet d'être très élevé, car on attend la présence d'excellentes équipes féminines de volley-ball. Par conséquent, on espère une grande participation de la population de Moncton.

Le 10e Omnium de volley-ball Bleu et Or débute vendredi

La dixième reprise de l'Omnium de volley-ball Bleu et Or de l'Université de Moncton se déroulera au C.E.P.S. du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre prochains.

René Landry

Huit équipes féminines et six équipes masculines prendront part à cet omnium. Parmi les équipes féminines, on retrouvera, dans la division "Bleu", les Anges Bleus de l'Université de Moncton, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université York et Fredericton Senior. Dans la division "Or", on retrouvera: les Universités Dalhousie, Sherbrooke, Mt. Allison et les Charlottetown.

Parmi les formations masculines, on retrouvera les Aigles Bleus de l'Université

de Moncton, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'U.N.B., Sherbrooke, Moncton Senior et Fredericton Senior.

Les Anges et les Anges joueront leur première partie le vendredi 29 novembre à compter de 16h00, au stade du C.E.P.S.

La finale féminine aura lieu le dimanche à 12h00 et la finale masculine à 14h00.

Chez les équipes féminines, Dalhousie, Sherbrooke et York seront à surveiller. Du côté masculin, la lutte pourrait se faire entre Sherbrooke et les Aigles Bleus.

Le Service des sports de l'Université de Moncton s'attend à une bonne participation du public. A souligner qu'il n'en coûtera rien pour assister aux parties.

chez
Ziggy's

730 rue main

**Chaque dimanche est la
soirée étudiante**

- entrée gratuite pour les étudiant(e)s
avec carte d'identité

- on danse sans cesse / musique
alternative

- Happy Hour de 21h à 23h

**Ziggy's, où chaque seconde
compte!**

BABILLARD

Réunion

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le mercredi 27 novembre 1985 à 19h00 au local 106 de la Faculté des arts.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux des séances du 23 octobre, du 30 octobre et du 6 novembre
5. A.I.E.S.E.C.
 - Club d'impôt
 - évaluation des professeurs
 - prêts-bourses
 - frais de scolarité
6. Demandes de dons
 - Club de marketing
 - A.I.E.S.E.C.
 - Club d'impôt
7. Raïson sociale de la F.E.U.M.
8. Palcos à combler
9. Évaluation des cours
10. Moyens d'information et de communication
11. Autres
12. Clôture de la séance

Le président,

Bernard Lord

Conférence

Le Centre de formation à la coopération interculturelle du CEGEP de Rivière-du-Loup, en collaboration avec Education à la solidarité internationale de l'Université de Moncton, invite toute la population à participer à la première d'une série de trois rencontres intitulée *Une meilleure compréhension du monde*. Le conférencier invité sera M. Roland Kadore, du Burkina Faso, et il sera au Centre universitaire de Moncton le vendredi 29 novembre, à midi, à la salle 442 de l'Édifice Léopold-Tailon.

Ces rencontres visent à promouvoir, dans notre milieu, une information valable sur les pays d'ici du Sud. M. Kadore parlera de son pays, de la famille, de l'organisation économique et sociale d'un pays d'Afrique largement traditionnelle confrontée à des problèmes bien d'aujourd'hui et à des valeurs qui lui sont étrangères. À travers son récit, il nous fera aussi prendre conscience des effets de la colonisation et de notre respect des cultures non-occidentales.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec M. Marc Johnson, au poste téléphonique 858-4121.

A l'assassin

Pourchassé à travers le campus, Paul courait éperdument, mais Luc, plus rapide, le rattrapa sur les marches de l'entrée principale de l'édifice des Sciences et génie, et l'abattit froidement devant une foule stupéfaite.

Qui sera la prochaine victime de ce massacre insensé?

Transport

Cherchez une occasion pour retourner à MONTREAL à partir du 19 décembre. Partagez les frais de voyage. Contactez le 389-8508.

Accueil

Le C.U.M. tiendra ses journées "Portes ouvertes" afin de permettre aux élèves du secondaire de visiter nos facultés, de rencontrer le personnel universitaire et les étudiants.

Cette année, la formule sera différente du passé, en ce sens que la rencontre se fera en 3 jours, soit le mardi 26, le mercredi 27 et le samedi 30 novembre 1985.

Préparez-vous donc à accueillir ces futur(e)s étudiant(e)s dans vos facultés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 858-4443.

DansEncore

Il y aura une représentation ouverte au public le vendredi 29 novembre à 20h à l'auditorium de l'école Aberdeen allée au 140 Batouaf.

Des danseuses et danseurs de tout âge exécuteront sous vos yeux de magnifiques chorégraphies de styles différents. De plus, des poésies seront récitées afin de rendre cette soirée plus agréable.

Le coût d'entrée est de 2,00\$ pour les étudiant(e)s et non-étudiant(e)s et de 1,00\$ pour les enfants.

Venez en grand nombre! C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Conférence

Dans le cadre des activités organisées par La Passerelle, Marie-Thérèse Séguin, enseignante en sociologie à l'U. de M. élargit l'initiative intitulée *Les femmes et le travail*.

Une conférence à ne pas manquer, le jeudi 28 novembre prochain à 20 heures au Salon du Chancelier (Édifice Tailon, 2ème étage).

Bienvenue à toutes et tous.

Étudiant(e)s: 15 Non-étudiant(e)s: 25

Colloque

L'expansion rapide de cette technologie exerce une influence grandissante dans l'organisation des bibliothèques, dans l'enseignement et dans la recherche. Cette nouvelle technologie sera de plus en plus utilisée comme moyen de recherche et de conservation, ainsi que de stockage de données audio, d'images audio-visuelles, de textes et de données illisibles par machine.

Sous les auspices de l'Association des bibliothécaires de l'Atlantique, un colloque portant sur la technologie du vidéodisque est organisé par les bibliothécaires de la Bibliothèque Champlain du Centre universitaire de Moncton et aura lieu à l'Hôtel Beauséjour, le vendredi 29 novembre, de 9 h 30 à 16 heures.

Parmi les personnes ressources, il y aura M. Roddy Duchesneau, de la Bibliothèque nationale du Canada, auteur de "Optical Disk Technology and the Library, part I", publié en 1985.

Rencontre

Une conférence sur la conservation du poisson sera lieu au Centre marin de Shipigan le 27 novembre prochain.

Intitulée "Nouveau regard sur le poisson", cette conférence est organisée par le Centre de recherche sur les aliments de l'Université de Moncton et parrainée par la section du Nouveau-Brunswick de l'Institut canadien des sciences et technologies des aliments (ICSTA).

Le président sortant de l'ICSTA et professeur à l'École de nutrition et d'études familiales, Auréa Cormier, a indiqué que des représentants de l'industrie de la pêche, dont les gérants d'usines de transformation, les responsables du contrôle de la qualité et les personnes techniques des industries de poisson, ont été invités à y participer.

Les principaux sujets discutés incluront la composition et la valeur nutritionnelle d'espèces importantes pour la région telles que le morue, le crabe, le hareng et la pille, la maintenance à bord du bateau pour préserver la qualité du poisson, les perspectives sur l'obligation de déclarer la durée de conservation du poisson frais et congelé. La conférence se déroulera entièrement en français.

Les personnes ressources sont Louie Arseneault des Pêcheurs unis des Maritimes, Soren Chénouard du Centre de recherche sur les aliments, Auréa Cormier de l'École de nutrition et d'études familiales, Kim d'Entremont de la Coopérative des lies à Lamèque et Luc Leclerc du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Gaspé.

La conférence a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick.

Les intéressés pourront s'inscrire à compter de 9h30 au Centre marin ou par courrier, au plus tard le 22 novembre, à l'adresse suivante: Lori Léger, ENFEC, Centre universitaire de Moncton, Moncton, N.-B. Les frais d'inscription sont de 10\$.

Transport

Trois petits "Jasnoir" alimenteront retour au LAC ST-JEAN ou dans ses environs vers le 20 décembre. Paragèrent les frais de voyage, si vous avez de la place, composez le 382-3636. Demandez Yvan ou Richard.

Correction

Nous venons de recevoir une note de correction de la part de notre commanditaire "VIDEO PRO" dont une annonce est parue au milieu du boîtier 65-66. L'annonce contenait en plus un coupon pour l'octroi d'un "VCR" et d'un film SANS DEPOT.

VIDEO PRO nous a alors fait parvenir la correction suivante:

L'octroi d'un film et d'un "VCR" pour 5,00\$ EXIGÉ un dépôt avec une carte de crédit. Valable du lundi au jeudi.

Cette correction nous étant parvenue après l'émission de nos deux annonces auprès de nos étudiant(e)s qui pourraient être déçu(e)s par ce changement.

Lancement

La maison Les Editions d'Acadie présente *Folle et oppression: l'internement en institution psychiatrique*, une étude scientifique sur l'internement à partir de témoignages, de chiffres et d'opinions, de Néré St-Amant, docteur en sociologie et directeur de l'École de service social de l'Université de Moncton.

Le lancement de ce livre aura lieu le lundi 26 décembre, à 19h30, à la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton.

Conférence

Une conférence sur la situation actuelle au El Salvador sera présentée par le Père Rutelio Sanchez, prêtre salvadorien travaillant dans les zones libérées de ce pays, le mardi 26 novembre à 19h30, à la salle 106 de la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton.

Cette conférence est organisée par le comité de Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (SAPAL).

Conférence

L'honorable Monique Vézina, ministre d'État aux Relations extérieures et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), donnera une conférence au Centre universitaire de Moncton le mercredi 27 novembre 1985 à 14 heures au local 316 de l'Édifice Léopold-Tailon.

Mme Vézina parlera du développement international. Sa conférence sera suivie d'une réception au Salon du Chancelier (local 227) de l'Édifice Tailon.

Toute la communauté universitaire et le public sont invités à assister à la conférence.

Transport

Je me charge un "lit" pour me rendre sur le campus (Tailon) le matin et le soir (9h30 - 16h30 ou 9h00 - 17h00).

Je demeure sur l'avenue Portlidge. Je serai prêt à payer mes frais de voyage.

Appellez Pauline au poste 4520.

Apartheid

En octobre dernier, on a fait circuler une pétition afin d'amener le gouvernement de M. Hnatfield à cesser l'importation des vins et alcools en provenance d'Afrique du Sud.

Selon la réponse obtenue du Premier ministre, la Société des alcools aurait décidé de ne plus se réapprovisionner en vins et alcools sud-africains jusqu'à être contraindre ou en attendant les réformes qui permettront à tous les gens d'Afrique du Sud de devenir des citoyens à part entière.

Nous remercions les personnes qui ont participé à la pétition qui a conduit à cette démarche du Premier ministre.

Huubert Gautreaux a réapprovisionné Pour le projet Education à la solidarité internationale.

Au Kacho party de Noël

le vendredi 29 novembre

prix pour les 50 premières personnes

au-delà de 30 cadeaux seront
distribués au courant de cette
soirée par le **Père Noël**



en plus

la folie de minuit (tirage de 100,00\$)

étudiants 2,00\$ Invités 3,00\$

samedi fantastique

le 30 novembre

3 raisons d'y aller

prix de présence: appareil stéréo portatif

prix de présence: cadeau surprise (valeur 275,00\$)

la folie de minuit: tirage de 100,00\$

et puis danse-danse-danse

étudiants 2,00\$ Invités 3,00\$